

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 mai 2013

L'industrie des Cleantech en France au 1^{er} trimestre 2013

Un trimestre dynamique :

- 74,4 millions € investis
- 24 levées de fonds, réparties sur différents secteurs d'activité
- une montée en puissance du financement de l'amorçage

Le Club Cleantech de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC), vient de publier son baromètre des levées de fonds Cleantech en France au 1^{er} trimestre 2013, en collaboration avec le site GreenUnivers et Ernst & Young.

Les investissements au 1^{er} trimestre 2013, affichent un réel dynamisme. Sur les trois premiers mois de l'année, les membres de l'AFIC ont investi 74,4 millions € dans 23 entreprises du secteur des Cleantech en France, 24 ayant au total bénéficié de financements.

Si le secteur de l'efficacité énergétique concentre 30% des investissements (22,8 millions €) pour un total de 9 opérations, quasiment tous les secteurs ont bénéficié d'allocations ce trimestre.

7 investissements sont le fait de premiers tours en capital-innovation pour un total de 15 millions €. Des chiffres à saluer qui traduisent une progression des investissements dans de toutes jeunes sociétés du secteur des Cleantech. Ces opérations sont pour partie liées à des financements abondés par le Fonds national d'amorçage, levier efficace pour attirer des investisseurs privés et des industriels positionnés dans l'innovation.

13 opérations, pour un montant de 46,4 millions € ont été réalisées lors de nouveaux tours de financement en capital-innovation.

4 investissements pour un cumul de 13 millions € ont été effectués par le capital-développement.

Les trois plus importantes opérations du trimestre concentrent 37% des investissements, et traduisent bien la diversité des secteurs investis sur les trois premiers mois de l'année: traitement de l'air, efficacité énergétique, et recyclage.

Sophie Paturle, Présidente du Club Cleantech AFIC souligne : « *Le 1^{er} trimestre 2013 affiche des chiffres encourageants pour le financement par le capital-investissement français de l'industrie des Cleantech : un fort niveau d'investissements, une bonne ventilation sectorielle, une nette progression de la part représentée par capital-innovation. Nous nous réjouissons tout particulièrement de l'augmentation du nombre de premiers tours ; la reprise des financements aux premiers stades de développement de jeunes pousses des Cleantech traduit notamment l'apport du Fonds national d'amorçage, et l'efficacité de cette coopération entre fonds publics et fonds privés.* »

A PROPOS DU CLUB CLEANTECH AFIC

L'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) a créé le Club Cleantech AFIC pour fédérer la part croissante de ses Membres Actifs dans les Cleantech (entreprises dédiées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, aux transports, au traitement eau-air-sol, au recyclage), et pour promouvoir les éco-industries en France et à l'étranger.

Le Club Cleantech AFIC a un triple objectif :

- mesurer les investissements des membres de l'AFIC dans les Cleantech avec la publication d'un baromètre trimestriel et créer un lieu d'échange entre investisseurs professionnels ;
- interagir au sein de l'écosystème Cleantech et développer des ponts entre les différents acteurs du secteur (pouvoirs publics, industriels, entrepreneurs, organismes de recherche,...) ;
- promouvoir le rôle des investisseurs dans le développement des éco-industries.

PLUS D'INFORMATIONS : Mathieu Lélou-AFIC, Tél. : 01 47 20 85 90 – m.lelu@afic.asso.fr

A PROPOS DE L'AFIC

L'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC) regroupe l'ensemble des structures de capital-investissement installées en France : capital-innovation, capital-développement, capital-transmission et capital-retournement.

Actionnaires professionnels, les 271 membres actifs de l'association accompagnent et financent la croissance de près de 5000 entreprises en France en collaboration avec près de 166 membres associés qui représentent les sociétés de conseil et de gestion partenaires des investisseurs et des entrepreneurs.

L'adhésion à l'AFIC constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément requises par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour l'exercice de la profession.

Au-delà de sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, l'AFIC fédère, représente et assure la promotion de la profession du capital-investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics.

Le capital-investissement, acteur essentiel de la croissance et de l'emploi, contribue à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI qu'il accompagne et soutient aux différents stades de leur cycle de vie, à la stimulation de la croissance et à la promotion de l'esprit d'entreprise.

Représentant plus de 20 % du marché européen, le capital-investissement français se classe au 1^{er} rang en Europe Continentale par la densité de ses interventions : il n'y a pas d'autre pays en Europe où autant d'entreprises soient soutenues chaque année.

PLUS D'INFORMATIONS : le site Internet de l'[AFIC](#)

A propos d'Ernst & Young

Ernst & Young est un des leaders mondiaux de l'audit et du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, nos 167 000 salariés associent nos fortes valeurs communes à un ferme engagement pour la qualité. Nous faisons la différence en aidant nos collaborateurs, nos clients et tous nos interlocuteurs à réaliser leur potentiel. Ernst & Young désigne les membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients.

Retrouvez **plus d'informations** sur notre organisation : www.ey.com

CONTACTS PRESSE

AFIC : Antoinette Darpy | Tél. : 06 72 95 07 92 - adarpy@tobnext.com

Ernst & Young : Annabelle Rousseau | Tél. : 01 55 61 80 33 - annabelle.rousseau@fr.ey.com

GreenUnivers : Patricia Laurent | Tél. : 06 19 26 85 93 - patricia.laurent@greenunivers.com